

AUDIENCE AVEC LA DIRECTION DE L'ENAP

Présent les 21 et 22 mars 2019 à l'ENAP dans le cadre d'une permanence à destination des personnels en cours de formation, le bureau national de la CGT Insertion Probation a rencontré la nouvelle direction de l'école.

Cette rencontre avec le nouveau directeur de l'ENAP et son directeur adjoint a été l'occasion pour notre organisation d'aborder différents sujets :

→ **Les conditions d'accueil à l'ENAP :**

D'année en année, ces conditions sont de plus en plus dégradées, tant sur l'état matériel des locaux d'hébergement que sur les modalités d'accueil liées au fonctionnement de l'école. Chambres abîmées, ménage non fait, doublement systématique des chambres, nécessité d'accès à des salles de restauration équipées, fouilles de chambre... Autant de sujet sur lesquels la CGT IP a pu dénoncer la réalité à laquelle sont confrontés les personnels en formation.

La direction de l'ENAP renvoie soit à la responsabilité des élèves, soit à l'agrandissement du site, via la construction d'un nouveau village, qui ne sera cependant pas effectif avant 2021. La CGT est consciente de la complexité de la situation, néanmoins il paraît indispensable que l'ENAP mène une réflexion sur l'ensemble de ces points et notamment sur la distinction entre les exigences attendues entre les temps de formation et le temps personnel qui ne sauraient être les mêmes.

La question d'une proposition alternative aux repas du CROUS devenus payants abordée à l'automne a été entendue ; avec une 1^{ère} possibilité sur la ferme de Trenque. D'autres lieux de convivialité et points chauffe de repas sont intégrés dans l'extension.

→ **Le contenu de la formation :**

Interrogée sur les évolutions éventuelles de la formation des CPIP liées au passage en catégorie A, la direction nous répond « *Criminologie* » ! La CGT considère, elle, que la formation doit répondre aux missions décrites dans le nouveau statut décret statutaire encadrant notre profession :

« Compte-tenu de leur expertise en matière de décisions de justice et d'accompagnement socio-éducatif, de leurs connaissances en criminologie et de l'impact de leurs actions sur l'exercice des libertés individuelles des personnes qui leur sont confiées, ils contribuent à la politique d'individualisation des peines ainsi qu'au développement des alternatives à l'incarcération et des aménagements de peine, selon les conditions prévues par le code de procédure pénale. »

Notre expertise se situe donc bien sur l'accompagnement socio-éducatif et la décision judiciaire et non sur la criminologie. Il est indispensable que la formation reflète cette réalité et qu'un socle commun de formation soit enfin défini sur ces thèmes pour faire le lien entre toutes les promotions.

CGT Insertion Probation

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01.55.82.89.69 – Courrier électronique : spip.cgt@gmail.com - <http://www.cgtspip.org>

Si la réflexion présentée d'une collaboration plus étroite de l'ENAP avec l'université nous paraît intéressante, la CGT considère, toujours en lien avec les missions définies par notre statut, que cette ouverture se fasse également avec l'Institut Régional du Travail Social.

Dans la continuité de ces réflexions, la CGT a demandé que les OS représentatives de la filière puissent participer aux réflexions concernant le programme pédagogique.

→ Le lien ENAP / lieu de stage :

Constatant les difficultés rencontrées par un certain nombre d'élèves sur les terrains, la CGT a interrogé l'ENAP sur le suivi de ces situations. La direction nous assure qu'en cas de difficulté, pour l'ENAP, c'est bien la situation de l'élève ou stagiaire qui prime, avec des aller retours d'informations avec les lieux de stage.

Nous avons par ailleurs mis l'accent sur la question du tutorat et des grilles d'évaluation des élèves et stagiaires sur lesquelles une réflexion doit impérativement être menée afin de faire enfin concorder les attentes de l'ENAP avec les pratiques des terrains.

Une seconde rencontre est d'ores et déjà prévue avec le directeur de l'ENAP afin d'approfondir ces questions.

Dans l'attente nous continuons à inviter les élèves et stagiaires à nous solliciter et continuerons à assurer une présence régulière au sein de l'école.

*Montreuil,
24 avril 2019*